

**Note sur le secteur des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) du Niger**

**4<sup>ème</sup> trimestre 2020**

**Février 2021**

## Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. L'ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITES DES SFD.....	3
1.1 Nombre de SFD en activité.....	3
1.2- Evolution du nombre des membres/clients/bénéficiaires.....	4
1.3-Evolution de l'intermédiation financière des SFD.....	5
1.3.1- Répartition par taille et par forme juridique.....	5
1.3.2- Evolution des ressources.....	7
1.3.3 Respect des normes prudentielles.....	11
1.4 les indicateurs de performance financière.....	13
1.5 Indicateurs de qualité.....	13
2.1 Répartition de la clientèle par SFD.....	14
2.2 La Collecte de l'épargne.....	14
2.2.1 Répartition par SFD.....	14
2.3 Activités de crédits.....	14
2.3.1 Encours de crédits par SFD.....	14
2.3.2 Qualité du portefeuille de crédits par SFD .....	15
2.4 Situation Financière.....	15
2.4.1 Situation des actifs.....	15
2.4.2 Situation des fonds propres.....	15
III- SITUATION DES LIQUIDATIONS ET DES ADMINISTRATIONS PROVISOIRES.....	16
3.1 Situation des liquidations des SFD.....	16
3.2 Situation des administrations provisoires.....	16
CONCLUSION.....	17
ANNEXE.....	19

## **INTRODUCTION**

Le secteur de la Microfinance, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 compte trente-six (36) SFD dont trente (30) Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (IMCEC) et six (6) Sociétés Anonymes (SA).

Parmi les IMCEC, on dénombre deux (2) réseaux, le Mouvement des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (MCPEC) et l'Union des Caisses Mutuelles du Niger (UCMN). Les deux (2) réseaux totalisent vingt et une (21) caisses de base.

Il convient de noter que trois (3) institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et crédits (COOPEC HINFANI, COOPEC YARDA ZINDER et COOPEC YARDA TARKA MAGGIA) ont intégré le réseau MCPEC.

La présente situation est établie sur la base des données de trente-trois (33) SFD, soit 97% des institutions du secteur.

Les données de CECA N'GOR de Goudoumaria ne sont pas prises en compte du fait de leur indisponibilité à une date plus ou moins récente, de TAADAMOUN SA et GANI FINANCE SA dont les activités n'ont pas encore démarré.

Cette note est établie sur la base de données définitives de 2018 et 2019 et celles provisoires de 2020, et s'articule autour de trois (3) points principaux :

- l'analyse des principaux indicateurs d'activités de l'ensemble du secteur (I) ;
- la situation des parts de marchés des neuf (9) SFD les plus importants (II) ;
- la situation des liquidations et administrations provisoires (III).

## **I. L'ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITES DES SFD**

### **1.1 Nombre de SFD en activité.**

Les SFD dont les données sont prises en compte disposent de cent trente-six (136) points de services contre cent cinquante-quatre (154) au 31 décembre 2019 soit une baisse de 11%. Cette baisse s'explique par la restructuration des points de services de ASUSU SA qui passe de trente-six (36) points de services à douze (12) au 31 décembre 2020, mais aussi par l'ouverture de quatre (4) points de service par PROXIFINA SA.

La répartition des points de service, selon la forme juridique et la taille des SFD se présente comme suit :

## Graphique N°1 : répartition des points de service selon la forme juridique.

Source : ARSM

La répartition par forme juridique des SFD montre que les six (6) SA ont 33 points de services, soit 24% de l'ensemble du secteur (36 SFD). Les IMCEC représentent 76% répartis comme suit : les IMCEC isolés au nombre de 28, ont 67 points de services, soit 49% et les deux (2) réseaux avec leurs caisses de base, totalisent 36 points de services, soit 26%.

De cette situation on en déduit une tendance des SA et des réseaux à occuper de plus en plus le territoire (69 points de services pour huit (8) SFD, soit 51% des points de services).

**Tableau N°1** : répartition des points de service selon la forme juridique

Répartition	Nombre	Points de Service	Pourcentage
SA	6	33	24%
RESEAUX	2	36	26%
IMCEC Isolés	28	67	49%
TOTAL	36	136	100%

Source : ARSM

**Tableau N°** : répartition des points de service selon la taille

	Nombre	Points de services	Pourcentage
Art 44	4	35	26%
Grande taille	5	67	49%
Moyenne taille	8	13	10%
Petite taille	19	21	15%
Total	36	136	100%

Source : ARSM

La répartition par taille des SFD montre que 49% des points de service sont détenus par les SFD de grande taille hors article 44 (67 points de service). Suivis des SFD de l'article 44 qui détiennent 26% (35 points de service). Les petites tailles représentent 15% et enfin les moyennes tailles 10%.

### 1.2- Evolution du nombre des membres/clients/bénéficiaires

Le nombre de membres /bénéficiaires ou clients ressort à 332 559 au 31 décembre 2020 contre 320 180 un (1) an plutôt, soit une augmentation de 3,87% par rapport à décembre 2019 et de 9,60% par rapport à décembre 2018. On peut donc conclure que le secteur de la microfinance intéresse de plus en plus les populations nigériennes.

**Graphique n°2** : Evolution du nombre de membres/bénéficiaires

Source : ARSM

En termes de répartition par genre, les membres au 31 décembre 2020 sont constitués de :

- 152 964 Hommes, soit 46,00% ;
- 130 497 Femmes, soit 39,24% ;
- 49 098 Personnes morales, soit 14,76%.

Ainsi, compte non tenu des membres des groupements, les hommes ont le plus bénéficié des services des SFD.

**Graphique N°3** : répartition du nombre des membres selon la forme juridique

Source : ARSM

La répartition par forme juridique fait ressortir respectivement que les bénéficiaires sont surtout des membres des SA 137 083 soit 41,22% et les clients des IMCEC isolées, 127 053 soit 38,20%.

Les Réseaux totalisant 68 423 membres représentent 20,57% du total des membres bénéficiaires ou clients.

La forte mobilisation de la clientèle par les SA, pourrait s'expliquer par leur capacité financière par rapport aux mutuelles qui peinent à mobiliser des fonds stables.

### **1.3-Evolution de l'intermédiation financière des SFD**

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, l'épargne mobilisée par le secteur ressort à **25 132 millions de F CFA** contre 22 787 millions au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 soit une évolution de 10,27%. Au 31 décembre 2018 l'épargne était ressortie à 21 979 millions de F CFA. La hausse par rapport à 2018 est de 9,37%.

Cette augmentation est due à l'épargne mobilisée par certains grands SFD notamment, ACEP SA, MCPEC, CAPITAL FINANCE et PROXIFINA SA agréée en 2020.

L'encours de crédits du secteur est ressorti à **35 093 millions** au 31 décembre 2020 contre 35 557 millions de F CFA un (1) an plutôt soit une légère baisse de 1,31%. Au 31 décembre 2018 l'encours était ressorti à 35 050 millions de F CFA soit une évolution de 0,12% entre 2018 et 2020.

Cette baisse est consécutive à la réduction des encours de crédits chez plusieurs grands SFD notamment, UCMN, CAPITAL FINANCE, ACEP SA, et MECREF pour des raisons relatives aux effets de la pandémie pour certains, et aux crises de gouvernance pour d'autres.

#### **1.3.1- Répartition par taille et par forme juridique**

Les principaux indicateurs d'activités des SFD du Niger au 31 décembre 2020 se présentent ainsi qu'il suit :

**Tableau N°3** : Répartition par forme juridique

Données à la date du 31/12/2020 Montant en Millions de F FCA						
	Membres	Encours Epargne	Encours crédits	Fonds propres	Créances en souffrance	Taux brut créances en souffrance
SA	137 083	16 062 633 175	26 119 785 121	9 367 278 558	3 771 142 538	14,44%
RESEAUX	68 423	3 400 751 235	3 549 643 185	2 862 513 966	267 200 306	7,53%
IMCEC I	127 053	5 669 035 956	5 424 388 971	4 579 918 892	1 176 941 634	21,70%
Total	332 559	25 132 420 366	35 093 817 277	16 809 711 416	5 215 284 478	14,86%

Source : ARSM

Les SFD constitués sous forme de SA dominent le secteur au Niger, ils représentent 66,91% des dépôts, 74,43% des encours de crédits et 53,73% des fonds propres.

Ils sont suivis des IMCEC isolées qui représentent respectivement 22,56% des dépôts, 15,46% des crédits et 27,25% des fonds propres.

Les deux réseaux représentent 13,53% des dépôts, 10,11% des crédits et 17,03% des fonds propres.

Les IMCEC isolées ont le plus fort taux de dégradation du portefeuille de crédits, 21,70% contre 7,53% pour les réseaux, pour une norme de 5%.

Le fort taux de dégradation des IMCEC isolées (21,70%) est atténué légèrement par les meilleurs résultats obtenus par les autres SFD notamment les réseaux pour lesquels le taux ressort à 7,53% et 14,44% pour les SA. Ce qui a entraîné un taux de créances en souffrance de 14,86% pour le secteur au 31 décembre 2020 pour une norme de 5%.

**Tableau N°4 : Répartition par taille**

Données à la date du 31/12/2020 Montant en Millions de F FCA							
	Nombre	Points de services	Dépôts	Encours crédits	Fonds Propre	Créances en souffrance	Taux Crédits en souffrance
Art 44	4	35	18 026	27 020	10 349	3 846	14,23%
Grande taille	5	67	4 613	5 930	5 427	1 015	17,12%
Moyenne taille	8	13	1 836	1 461	569	245	16,74%
Petite taille	19	21	657	683	465	110	16,14%
Total	36	136	25 132	35 094	16 810	5 215	14,86%

Source : ARSM

Les quatre (4) SFD de l'article 44 constitués des trois (3) SA, et d'une coopérative, dominent le secteur avec 71,73% des dépôts, 76,99% des encours de crédits et 61,57% des fonds propres.

Les cinq (5) autres SFD de grande taille (sans l'article 44 ayant des encours de crédits ou de dépôts supérieurs à 500 millions FCFA) suivent avec 18,36% des dépôts, 16,90% des encours de crédits ; et 32,28% des fonds propres.

Les SFD de taille moyenne représentent 7,30% des dépôts, 4,16% de l'encours des crédits et 3,38% des fonds propres.

La part des SFD de petite taille est de 2,61% des dépôts, 1,95% de l'encours des crédits et 2,77% des fonds propres.

Le taux de dégradation du portefeuille des SFD de grande (17,12%) est plus élevé que toutes les autres catégories. Ensuite, vient celui des SFD de taille moyenne avec 16,74% ; puis, celui de petite taille avec 16,14% et enfin ceux de l'article 44 avec (14,23%).

### 1.3.2- Evolution des ressources

#### 1.3.2.1- Structure des ressources

**Tableau N°5 : Structure des ressources**

	<b>31/12/2020</b>	<b>%</b>
- Montants des Dépôts	25 132 420 366	43,65%
- Fonds propres hors subventions	15 264 105 082	26,51%
- Ligne de crédits		0,00%
- Ressources affectées	1 395 822 061	2,42%
- Subventions	140 813 509	0,24%
- Emprunts	15 640 080 945	27,17%
	<b>57 573 241 963</b>	<b>100,00%</b>

Source ; ARSM

Les dépôts collectés par les SFD constituent la part la plus importante des ressources (43.65%) suivis des emprunts qui ressortent à 27,17%, des fonds propres hors subvention (26,51%).

Il ressort de l'analyse de la situation que le secteur manque de subventions et de ressources affectées qui ressortent respectivement à 140 813 509 F CFA soit 0,24% et 1 395 822 061 F CFA soit 2,42% de l'ensemble des ressources (57 573 241 963 F CFA).

#### ➤ Structure des dépôts

**Tableau N°6 : Répartition des dépôts par terme au 31/12/2020(en millions de F CFA)**

	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>	<b>Parts en Pourcentage</b>
1	Dépôts à vue	9 950	39,59%
2	Dépôts à Terme	11 288	44,91%
3	Autres dépôts	3 894	15,49%
	<b>Total</b>	<b>25 132</b>	<b>100,00%</b>

Source : ARSM

La structure des dépôts fait ressortir une prédominance des dépôts à terme qui constituent 44,91%, de l'ensemble des dépôts. Les DAV représentent 39,59 % et les autres dépôts 15,49%. Le montant moyen par épargnant ressort à 75 572 F CFA pour un nombre d'épargnants de 332 559 au 31 décembre 2020.

➤ **Situation des emprunts**

Le montant total des emprunts au 31 décembre 2020 est ressorti à 15 640 080 945F CFA contre 15 091 209 213 F CFA au 31 décembre 2019. Les SFD de l'article 44 détiennent 94% des emprunts soit 14 685 087 590F CFA.

En l'absence de subvention, de lignes de crédits et d'emprunts, les petits SFD n'ont pour principales ressources que les dépôts difficilement mobilisables et donc diminueront en nombre si aucune mesure n'est prise.

➤ **Situation des fonds propres.**

**Tableau N°7 : situation des fonds propres au 31 /12/2020**

PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation	
	A	B	C	B-A/A	C-B/8
	16 534 579 965	17 104 643 030	16 809 711 416	3,45%	-1,72%
Subventions d'investissement	182 437 902	115 927 541	140 813 509	-36,46%	21,47%
Fonds affectés	1 253 642 809	1 405 985 027	1 395 822 061	12,15%	-0,72%
Fonds de crédit	3 129 845 319	3 303 793 349	3 293 294 514	5,56%	-0,32%
Provisions pour risques et charges	196 808 701	197 504 981	221 400 337	0,35%	12,10%
Provisions réglementées	0	0		#DIV/0!	#DIV/0!
Emprunts et titres émis subordonnés	2 010 387 003	1 468 690 895	1 499 625 931	-26,94%	2,11%
Dettes rattachées et titres émis subordonnés	0			#DIV/0!	#DIV/0!
Fonds pour risques financiers généraux	14 627 757		0	-100,00%	#DIV/0!
Primes liées au capital	179 250 270	179 250 270	179 250 270	0,00%	0,00%
Réserves	3 800 688 382	3 801 740 042	4 013 944 673	0,03%	5,58%
Écart de réévaluation des immobilisations	543 522 732	543 522 732	534 272 952	0,00%	-1,70%
Capital	6 663 844 659	6 926 440 785	7 163 745 923	3,94%	3,43%
Fonds de dotation	1 565 439 928	2 302 510 221	2 284 113 615	47,08%	-0,80%
Report à nouveau (+ou-)	-2 890 896 435	-3 486 560 559	-3 730 879 417	20,60%	7,01%
Excédent des produits sur les charges	4 862 380	12 741 087	46 468 100	162,03%	264,71%
Résultat de l'exercice (+ou-)	-119 881 442	333 096 660	-241 131 815	-377,86%	-172,39%



**Source : ARSM**

Les fonds propres ont légèrement baissé entre 2019 et 2020 passant de 17 104 millions de F CFA en 2019 à 16 809 millions de F CFA en 2020. Ils étaient de 16 534 millions en 2018.

La diminution des fonds propres au 31 décembre 2020 par rapport à 2019 pourrait s'expliquer surtout par les résultats déficitaires enregistrés par plusieurs SFD qui ont entraîné un déficit de 241 131 815 F CFA au 31 décembre 2021.

PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	31/12/2020	Part au 31decembre 2020
		<b>16 809 711 416</b>
Subventions d'investissement	140 813 509	0,84%
Fonds affectés	1 395 822 061	8,30%
Fonds de crédit	3 293 294 514	19,59%
Provisions pour risques et charges	221 400 337	1,32%
Provisions réglementées		0,00%
Emprunts et titres émis subordonnés	1 499 625 931	8,92%
Dettes rattachées et titres émis subordonnés		0,00%
Fonds pour risques financiers généraux	0	0,00%
Primes liées au capital	179 250 270	1,07%
Réserves	4 013 944 673	23,88%
Écart de réévaluation des immobilisations	534 272 952	3,18%
Capital	7 163 745 923	42,62%
Fonds de dotation	2 284 113 615	13,59%
Report à nouveau (+ou-)	-3 730 879 417	-22,19%
Excédent des produits sur les charges	46 468 100	0,28%
Résultat de l'exercice (+ou-)	-241 131 815	-1,43%

**Source : ARSM**

En termes de répartition, on constate qu'en 2020, le capital et les réserves constituent l'essentiel des fonds propres avec respectivement 42% et 23%. La situation du secteur est nettement déficitaire par rapport à décembre 2019. Il est important de noter qu'il s'agit cependant d'une situation issue de données provisoires qui pourrait changer avec les données définitives.

**1.3.2.2 Les emplois des SFD**

Les ressources mobilisées par les SFD sont surtout employées pour la réalisation d'opérations de crédits à leurs membres/clients et placées dans les institutions financières sous forme de dépôts à vue ou à terme.

**Tableau N°8 : Structure des placements**

Libellés	2018	2019	2020
- DAV(*)	5 430	5 328	7 009
- DAT(*)	1 440	1 245	1 861
Total	6 870	6 573	8 870

### Source : ARSM

Au 31 décembre 2020, les placements des SFD auprès des institutions financières ressortent à 8 870 millions de F CFA contre 6 573 millions de F CFA un (1) an plutôt, soit une hausse de 35%.

Les DAV représentent la quasi-totalité des placements avec un montant de 7 009 millions de francs CFA soit 79% des dits placements.

Les SFD de l'article 44 détiennent 68% des DAV soit 4 756 906 738 F CFA et 72% des DAT soit 1 342 678 995 F CFA.

### ➤ Evolution des crédits sur la période 2018 - 2020

**Tableau N°9 : Evolution de l'encours de crédits 31/12/2020 (en millions de F CFA)**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Court terme</b>	18 282	19 821	18 333
<b>Moyen terme</b>	9 193	8 989	9 027
<b>Long terme</b>	2 570	2 079	2 518
<b>Crédits en souffrance</b>	5 005	4 667	5 215
<b>Encours Total</b>	<b>35 050</b>	<b>35 556</b>	<b>35 093</b>

Source : ARSM

L'encours de crédits du secteur est ressorti à 35.093 millions de F CFA contre 35 556 millions de F CFA au 31 décembre 2019 soit une baisse de 1,31%. Ils sont composés principalement de crédits à court terme (52%), de crédits à moyen terme (26%), de crédits à long terme (7%) et de créances en souffrance (15%).

Les crédits à court terme s'élèvent à 18.333 millions de FCFA, en baisse de 7% par rapport à fin 2019.

Les crédits à moyen terme sont ressortis à 9.027 millions de FCFA, en hausse de 0.41% comparé à 2019.

Quant aux crédits à long terme, d'un montant de 2.517 millions de FCFA, ils ont aussi augmenté de 21%, comparé à l'année précédente. Malgré cette augmentation, il est à noter la part assez réduite des crédits long terme dans le poids de l'encours de crédits. Cette situation s'explique par l'insuffisance des ressources stables pour couvrir les emplois à long terme.

Les créances en souffrance s'établissent à 5 214 millions de F CFA au 31 décembre 2020 contre 4 667 millions de F CFA au 31 décembre 2019 entraînant un taux de créances en souffrance de 14,86% au 31 décembre 2020 contre 14 ,6% il y a un (1) an plutôt.

### ➤ Répartition des crédits octroyés selon l'objet

**Graphique N°4:** Répartition des crédits selon l'objet

Source : ARSM

Le montant des crédits octroyés au 31/12/2020 ressort à 27 460 millions de F CFA. La répartition selon l'objet des crédits octroyés fait ressortir que la majeure partie des crédits sont des crédits de consommation (60%) suivis des crédits autres crédits (34%).

Cette situation n'est pas de nature à permettre une promotion de la microfinance du Niger. Une tendance aux crédits d'investissement ou équipement permettrait sans nulle doute un retour sur financement capable de donner une meilleure image du secteur susceptible d'attirer les investisseurs.

### 1.3.3 Respect des normes prudentielles

Les ratios prudentiels sont respectés globalement au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 par les SFD du Niger. Les ratios calculés représentent la moyenne des résultats des différents SFD du pays.

#### Tableau N°12 Respect des normes prudentielles

Le respect des normes prudentiels concerne trente-trois (33) SFD, du fait des 2 SFD qui n'ont pas commencé à produire des données périodiques et d'un SFD dont les données ne sont pas disponibles depuis plus de 5 ans.

Ratio	Norme	Ratio au 31/12/2020	Nombre respectant la norme	Pourcentage
Risques auxquels est exposée une institution	200% max	77,44%	33/33	100% des SFD l'ont respectée
Couverture des EMLT par des ressources stables.	100% min	182,96%	22/33	67% des SFD l'ont respectée
- Ratio des prêts aux dirigeants.	10% max	2,89%	28/33	28 SFD l'ont respectée
Risques pris sur une seule signature	10% max	1,33%	28/33	85 % des SFD l'ont respectée
Norme de liquidité	100% min	104,71%	20/33	20 SFD l'ont

				respectée
Opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	5% max	0%	33/33	100% des SFD l'ont respectée
- Norme de capitalisation	15% min	25,65%	22/33	22 SFD l'ont respectée
Prises de participation	25%max	0,19%	32/33	96,97% des SFD l'ont respectée
- Financement des immobilisations	100% max	52,17%	24/33	24 SFD l'ont respectée

### 1.3.3.1- Limitation des risques auxquels est exposée une institution

Les risques auxquels est exposé un SFD ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes. La norme est de 200% maximum.

Ce ratio se situe à 77,44% au 31 décembre 2020. Il était de 76,34% un (1) an plutôt. La norme est respectée. La moyenne sur la période est de 77,34%.

Tous les SFD respects ce ratio.

### 1.3.3.2 Ratio de Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables.

La norme est de 100% minimum et a pour objectif d'éviter une transformation excessive des ressources à vue et/ou à court terme en emplois à moyen et long terme. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 ce ratio ressort à 182,96% contre 188,32% un an plus tôt.

La moyenne sur la période ressort à 184,46% pour une norme de 100% minimum. Le secteur arrive à financer les actifs immobilisés par des ressources stables.

Cependant, onze (11) SFD n'ont pas respecté cette norme soit près de 33% du secteur.

### 1.3.3.3- Ratio de limitation des prêts aux dirigeants et personnes apparentées.

La norme est de 10% maximum et a pour objet de prévenir le risque de concentration des prêts et engagements par signature en faveur des dirigeants. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, ce ratio ressort à 2,89% contre 9,97% en décembre 2019. La moyenne sur la période ressort à 5,95%.

Cinq (5) SFD ne respectent pas cette norme soit près de 15% du secteur

### 1.3.3.4- Ratio de limitation des risques pris sur une seule signature

La norme est de 10% maximum. Le ratio au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, ressort à 1,33% contre 8,42% en fin décembre 2019. La moyenne sur la période ressort à 4,09%.

Cinq (5) SFD ne respectent pas cette norme soit près de 15% du secteur

### 1.3.3.5- Norme de liquidité

Ce ratio clé pour les SFD ressort au 31 décembre 2020 à 104,71% contre 104,73% en décembre 2019 pour une norme de 100% au minimum. La moyenne sur la période est de 105,28%.

Treize (13) SFD soit près de 39% des SFD du secteur n'ont pas respecté la norme.

### **1.3.3.6- Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit**

Le ratio ressort au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 à 0,0% pour une norme de 5%. Il était de 0,02% au 31 décembre 2020. La moyenne sur la période ressort à 0,01%.

Tous les SFD respectent cette norme.

### **1.3.3.7- Norme de capitalisation**

Le ratio au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 ressort à 25,65% contre 26,27% en décembre 2019 pour une norme de 15% minimum. La moyenne sur la période ressort à 28,44%. Les SFD du secteur présentent donc une solvabilité moyenne au regard de leurs engagements.

Onze (11) SFD n'ont pas respecté la norme soit près de 33% du secteur.

### **1.3.3.8- Limitation des prises de participation**

Ce ratio ressort au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 ressort à 0,19% pour une norme de 25% max. Il était de 0,19% en décembre 2019. La moyenne du secteur ressort à 0,14%.

Un seul SFD n'a pas respecté cette norme.

### **1.3.3.9- Financement des immobilisations**

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, le ratio ressort à 52,17% pour une norme de 100% maximum. Il était de 53,34% un (1) an plutôt. La moyenne sur le secteur est 48,20% pour la période.

Le financement des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les titres de participation par les SFD du secteur se trouve donc maîtrisé.

Neuf (09) SFD n'ont pas respecté la norme. Soit près de 27% du secteur

## **1.4 les indicateurs de performance financière**

Tous ces indicateurs ne sont pas respectés.

Ainsi, la rentabilité des fonds propres n'est pas atteinte avec un taux de -7,18% pour une norme de 15% minimum.

Par ailleurs, les SFD du secteur ne génèrent donc pas de rendements suffisants à partir de leurs actifs pour lesquels le taux ressort même négatif (-0,80%) pour une norme de 3% minimum.

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 (86,42%) indique que le secteur ne génère pas suffisamment de produits à partir de ses opérations pour couvrir les charges que celles-ci engendrent. Les SFD du secteur n'arrivent pas, à atteindre leur autosuffisance opérationnelle. La norme est de 130% minimum.

La marge bénéficiaire affichée en décembre 2020 est de -15,72% à l'échelle du secteur pour une norme de 20% au minimum. Il apparaît clairement que les revenus générés de l'activité n'ont pas permis de réaliser de marge suffisante pour permettre d'atteindre un équilibre financier souhaitable pour le secteur.

Le coefficient d'exploitation est ressorti à 89,20% au 31 décembre 2020, dépassant largement la norme fixée à un maximum de 60% pour les SFD faisant de l'épargne et du crédit.

## **1.5 Indicateurs de qualité**

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, la qualité du portefeuille des SFD ressort dégradée avec un taux de 14,86% pour une norme de 5% maximum. Ce taux est en baisse par rapport à décembre 2019 où il était de 13,20%.

## **II- SITUATION ET PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX SFD.**

Le secteur de la microfinance est constitué 31 décembre 2020 de trente- six (36) SFD agréés, mais l'essentiel des activités est dominé par neuf (9) institutions qui totalisent 94% de l'encours de crédits et 90% des dépôts. Ce sont : ASUSU SA<sup>1</sup>, TAANADI.SA, ACEP SA, UCMN, CAPITAL FINANCE, ASUSUN RAYA KARKARA, MECREF, MCPEC, et COOPEC KOKARI.

### **2.1 Répartition de la clientèle par SFD**

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, les neuf (9) principaux SFD du secteur totalisent 81% des membres clients du secteur contre 79% en décembre 2019. Leur sociétariat/clientèle a légèrement augmenté (4%) par rapport à 2019 et se traduit surtout par la hausse importante des membres clients du MCPEC (+131%) du fait de l'adhésion des trois coopératives au réseau, et de CAPITAL FINANCE(5%) .

Trois structures totalisent à elles seules 63% de la clientèle des SFD. Ce sont ASUSU SA 36% ; CAPITAL FINANCE 10, % et MCPEC 17%.

### **2.2 La Collecte de l'épargne**

#### **2.2.1 Répartition par SFD**

Les neuf SFD les plus importants ont mobilisé 92% des dépôts. Il est constaté qu'en dehors d'ASUSU SA dont les données ont été reconduites, trois (3) autres grands SFD constituent l'essentiel de l'épargne mobilisée. Il s'agit de CAPITAL FINANCE pour un montant de 2 532 708 481 F CFA soit 10,08%, MCPEC : 2 428 490 747 F CFA soit 9, 66% et TAANADI SA pour un montant de 1 814 987 235 F CFA soit 7,22%.

L'épargne collectée a augmenté (+10,29%) par rapport à décembre 2019 due essentiellement aux hausses enregistrées par MCPEC (176%), ACEP SA (81%) et CAPITAL FINANCE (35%)

### **2.3 Activités de crédits**

#### **2.3.1 Encours de crédits par SFD**

Les neuf (9) plus grands SFD détiennent 94% de l'encours global des crédits du secteur au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020. Les quatre SFD de l'article 44 détiennent à eux seuls 77% de l'encours global des crédits.

ASUSU SA représente à elle seule 51% de l'encours global du secteur, suivie par ACEP SA qui enregistre 12%, TAANADI SA 11% et MCPEC 8%.

Source : ARSM

---

<sup>1</sup> Données 2016. Les états financiers 2017, 2018 et 2019 sont en cours d'examen par le Commissaires en compte et d'approbation par l'assemblée des actionnaires. Ces données n'ont aucune incidence sur l'évolution des principaux indicateurs des SFD, compte tenu de la reconduction des chiffres de 2016.

### 2.3.2 Qualité du portefeuille de crédits par SFD

Le taux brut de dégradation du portefeuille de crédits du secteur ressort à 14,86% contre 13,20% un (1) an plutôt. Celui des neuf (9) SFD les plus importants est de 14,75% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

#### Par 90 Jours

SFD	2018	2019	2020
ASUSU SA	16,64%	16,64%	16,64%
TAANADI SA	8,71%	8,13%	12,35%
ACEP SA	4,25%	3,65%	7,84%
CAPITAL FINANCE	9,17%	12,60%	6,47%
MCPEC	5,21%	1,61%	5,68%
UCMN	11,00%	4,48%	17,22%
COOPEC KOKARI	53,79%	64,09%	83,00%
MECREF	15,60%	8,08%	3,90%
ASUSUN RAYA KARKARA	1,21%	2,39%	1,45%
AUTRES	24,82%	20,34%	16,55%
<b>TOTAL SFD</b>	<b>14,28%</b>	<b>13,13%</b>	<b>14,86%</b>

Parmi les neuf (9) plus grands SFD, COOPEC KOKARI possède le portefeuille le plus dégradé avec 83%, suivie de UCMN avec 17,22%, TAANADI SA 12,35% pour une norme de 5%.

Seuls deux (2) SFD parmi les neuf (9) plus grands, respectent la norme. Il s'agit ARK : 1,45%, et MECREF : 3,90%.

### 2.4 Situation Financière

#### 2.4.1 Situation des actifs

L'actif total du secteur ressort à **59 487** millions de F CFA au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 contre 57 709 millions F CFA un (1) an plutôt.

La majeure partie des actifs nets du secteur est détenue par ASUSU SA avec 51,87%, ACEP SA avec 9,89%, MCPEC avec 8,93.

Source : ARSM

#### 2.4.2 Situation des fonds propres

Les neuf (9) SFD détiennent 93,85% des fonds propres du secteur. Ils sont détenus majoritairement par ASUSU SA 44%, suivi de MCPEC 16% et CAPITAL FINANCE 7%,

### **III- SITUATION DES LIQUIDATIONS ET DES ADMINISTRATIONS PROVISOIRES**

#### **3.1 Situation des liquidations des SFD**

La liquidation judiciaire des trois SFD (Crédit Populaire du Niger (CPN), ASUSUN DENDI et TAIMOKO), suit son cours. L'ARSM est toujours en attente du jugement de clôture de la liquidation pour insuffisance d'actifs. Le jugement a eu lieu et mis en délibéré.

De même, le processus de liquidation des CPEC DOURE, KOULAWA, MAGWADI, BABU DOLE, ZUMUNCI et NAGARI NAKOWA est engagé avec le choix de deux Cabinets comptables pour conduire les Operations de liquidation. Le cabinet PANAUDIT n'a pas pu démarrer ses activités faute de versement de l'avance de démarrage sollicitée. Quant au cabinet AUDICIS en charge de la liquidation de DOURE et NAGARI NAKOWA, il a produit un rapport d'étape qui a fait l'objet de validation par le comité de suivi.

#### **3.2 Situation des administrations provisoires**

Actuellement, un seul SFD est sous administration provisoire. Elle a été prorogée jusqu'au 31 mars 2021 afin de permettre à l'Administrateur provisoire de mener sa mission de redressement de l'institution à terme.



## CONCLUSION

L'évolution du secteur de la Microfinance au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 est mitigée. Les encours de crédits ont légèrement baissé avec une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits. Par contre, les membres/clients, les dépôts, les fonds propres ainsi que le total bilan ont progressé par rapport à 2019.

Si les ratios prudentiels sont globalement respectés, tous les ratios de rentabilité ne répondent pas aux normes fixées par la réglementation. La rentabilité des fonds propres du secteur demeure encore très faible comme en 2019. Les SFD du secteur ne génèrent donc pas de revenus suffisants à partir de leurs fonds propres et de leurs actifs pour lesquels les taux ressortent négatifs respectivement de 7,18%% et 2,01%.

La qualité du portefeuille s'est dégradée en ressortant à 14,86% au 31 décembre 2020 contre 13,13% en 2019.

Toute fois il faut noter que ces données sont encore provisoires et pourraient changer avec les données définitives.

Le secteur demeure toujours dominé par neuf (9) SFD sur trente-six (36). Il est cependant remarquable de constater que le réseau MCPEC qui est resté longtemps dans une situation difficile, a repris ses activités et se situe dans ce classement en 2<sup>ème</sup> position en termes de mobilisation d'épargne, 3<sup>ème</sup> en termes de crédits, 1<sup>ère</sup> en fonds propres et 2<sup>ème</sup> pour les actifs nets sans tenir compte des données de ASUSU SA qui, par ailleurs sont reconduites.

La tendance haussière du taux de dégradation (14,86%) du secteur constitue un facteur stimulant une accentuation du contrôle par le superviseur, afin de tendre vers un secteur assaini. Ceci étant un préalable à l'accès au fonds mis en place par l'Etat et les autres partenaires.



**ANNEXE**

**Annexe 1** : Evolution des principaux indicateurs

Rubriques	2018	2019	2020	Variation (%)	
	A	B	C	C-B/B	C-A/A
Nombre de SFD	37	37	36	-2,70%	-2,70%
Sociétés anonymes	3	4	6	50,00%	100,00%
Associations	0	0	0		
IMCEC	34	33	30	-9,09%	-11,76%
Nombre de points de services	149	154	136	-11,69%	-8,72%
Nombre de membres	303 418	320 180	332 559	3,87%	9,60%
<b>Montant des dépôts (en millions de FCFA)</b>	<b>22 979</b>	<b>22 787</b>	<b>25 132</b>	<b>10,29%</b>	<b>9,37%</b>
Dépôts à vue	8 458	8 235	9 950	20,83%	17,64%
Dépôts à terme	11 144	11 159	11 288	1,16%	1,29%
Autres Dépôts	3 377	3 392	3 894	14,80%	15,31%
<b>Montant de l'encours de crédits (en millions de FCFA)</b>	<b>35 050</b>	<b>35 557</b>	<b>35 093</b>	<b>-1,31%</b>	<b>0,12%</b>
Encours de crédits de court terme	18 282	19 821	18 333	-7,51%	0,28%
Encours de crédits de moyen terme	9 193	8 989	9 027	0,42%	-1,81%
Encours de crédits de long terme	2 570	2 079	2 518	21,07%	-2,06%
<b>Montant des créances en souffrance (en millions de FCFA)</b>	<b>5 005</b>	<b>4 667</b>	<b>5 215</b>	<b>11,72%</b>	<b>4,18%</b>
Crédits en souffrance de 6 mois au plus	1699	1 862	1 731	-7,09%	1,82%
Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1250	1 096	1 347	22,90%	7,76%
Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	2056	1 709	2 137	25,04%	3,94%
<b>Taux de créances en souffrance (en %)</b>	<b>14,28%</b>	<b>13,13%</b>	<b>14,86%</b>	<b>13,20%</b>	<b>4,05%</b>

Rubriques	2018	2019	2020	Moyenne	Norme
Ratio de rentabilité des fonds propres	-0,26%	-1,04%	-7,18%	-2,83%	>15
Ratio de rendement sur "actif"	-0,08%	-0,31%	-2,01%	-0,80%	>30,10
Autosuffisance opérationnelle	99,59%	98,29%	86,42%	94,77%	>130
Marge bénéficiaire	0,41%	-1,70%	-15,72%	-5,67%	>20
Coefficient d'exploitation	95,16%	92,69%	89,20%	92,35%	<=60

Rubriques	2018	2019	2020	Moyenne	Norme
Limitation des risques auxquels est exposée une institution	78,23%	76,34%	77,44%	77,34%	<=200
Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables	182,11%	188,32%	182,96%	184,46%	>=100
Limitation des prêts aux dirigeants, au personnel ainsi qu'aux personnes liées	4,98%	9,97%	2,89%	5,95%	<=10
Limitation des risques pris sur une seule signature	2,53%	8,42%	1,33%	4,09%	<=10
Norme de liquidité	106,41%	104,73%	104,71%	105,28%	>=100
Limitation des opérations autres que l'épargne et le crédit	0,01%	0,02%	0,00%	0,01%	<=5

<i>Constitution de la réserve générale</i>	0%	0%	0,00%	0,00%	>=15
<i>Norme de capitalisation</i>	33,39%	26,27%	25,65%	28,44%	>=15
<i>Limitation des prises de participation</i>	0,05%	0,19%	0,19%	0,14%	<=25
<i>Financement des immobilisations</i>	39,08%	53,34%	52,17%	48,20%	<=100

ANNEXE II – LISTE DES SFD

Donnée SFD au 31/12/2020				Zone d'implantation		
	Sigle Structure	Date de Création	D'agrément	SIEGE	Région	Points de service
1	Asusu SA	08/09/2008	Arrêté n° 0453/MF/ARSM du 14 décembre 2011	Niamey	Niamey	Tillabéry- Niamey-Dosso- Maradi-Zinder -Tahoua -Diffa
2	TAANADI SA	01/03/2010	Arrêté n°0115/MF/ARSM du 27 mars 2012	Niamey	Niamey	Tillabéry- Niamey-Dosso- Maradi-Zinder -Tahoua -Diffa
3	ACEP SA	28/01/2013	A n° 0006/MF/ARSM du 23 janvier 2013	Niamey	Niamey,Maradi,Tahoua ,	Niamey-Maradi- Tahoua
4	CAPITAL FINANCE	02/04/2005	Arrêté n°362/MEF/CCE/DGEC A/DMCE/CSSFD du 07/11/05	Niamey	Niamey, Dosso, Tahoua,Zinder	Maradi-Dosso- Tahoua- Niamey- zinder
5	UCMN	28/02/2006	Arrêté n°348/MEF/CCE/DGEC A/CSSFD du 31/12/2008	Niamey	Niamey,Dosso,Agadez	Arlit -Grand Marché -Wadata- Bonkaney - Dogondoutchi -
6	MCPEC	01/01/1997	Arrêté n° 226/MFRE/PDGE/R/DM CE/CSSFD du 14/06/1999	Niamey	Niamey, Tillabery,Dosso,Tahou a,Zinder.	Tillabery- Tera,Guothey, Mehanna, Dolbel, Dosso,Tibiri,Kor è Mairoua, Madaoua,Zinder, Konni.
7	COOPEC KOKARI	14/03/1994	Arrêté n° 0442/MF/ARSM du 30/10/2012	Niamey	Niamey	Tillabéry- Niamey-Dosso- Maradi-Zinder -Tahoua -Diffa
8	MECREP	10/02/1996	N° 87/MFRE/P/DGE/R/DMC E du 23/02/1998	Niamey	Niamey	Niamey (Rivoli- Nouveau Marché-Boukoki- Yantala Aéroport)- Maradi-Gaya

9	ASUSUN RAYA KARKARA	01/09/2002	Arrêté n°374/ME/DGP/DMCE/C SSFD Du 06/11/2003	Doutchi	Dosso	Doutchi
10	COOPEC KAANI	26/05/2001	Arrêté n°0338/MEF/DGER/DM CE/CSSFD du 01/08/2001	Niamey	Niamey	Niamey
11	CASEF MOURNA	01/06/2009	Arrêté n° 237/MEF/CCE/DGECA/ DMCE/CSSFD du 07/09/2009	Niamey	Niamey	Niamey
12	MEC N'GADA DIFFA	01/09/1996	Arrêté n°0406/MEF/P/DRMF du 26/11/1996	Diffa	Diffa	Diffa
13	MEC AMANA AL OUMMA	29/12/2009	N° 06/ME/F/ARSM du 17/01/2011	Niamey	Niamey	Niamey
14	FINANCIE RE DE L'AÏR « FINAÏR »	07/06/2007	N°0004/MEF/CCE/DGE CA/DMCE/CSSFD du 07/08/2008	Agadez	Agadez	Arlit
15	PROXIFIN A SA	14/04/2020	Arrêté n°00142/2020/MF/ARS M	Niamey	Niamey	Niamey; Balayara; Maradi
16	ASUSUN KEITA	13/03/1999	Arrêté n°58/MF/DGE/R/DMCE / CSSFD Du 22/02/2001	Keita	Tahoua	Keita
17	MEC YAA CIKA	19/03/2013	Arrêté n°0001/MF/ARSM du 27 mars 2014	Niamey	Niamey	Niamey
18	CNEC AGIYA	01/01/2008	Arrêté n°382/ME/F/DGECA/DM CE/CSSFD du 31/12/2008	Niamey	Niamey	Niamey- Tillabery (Say)
19	MEC NIYYA	15/01/2001	Arrêté N°533/MF/DGE/R/DMCE /CSSFD du 26/12/2001	Zinder	Zinder	Zinder
20	MEC DAOURE TAHOUA	08/11/1997	N° 390/MFRE/P/DGE/R/DM CE /CSSFD du 18/09/1998	Tahoua	Tahoua	Tahoua

21	MEC SO DA YARDA	10/07/1997	N°0357/MEF/DRMF du 10 /07/1997	Tahoua	Tahoua	Tahoua
22	MEC BON BATU	20/02/1997	N°0418/ME/F/DMRF/ du 18/08/1999	Tillabéry	Tillabéry	Tillabéry
23	MEC TODI AYOULI MAKALON DI	23/05/1998	N°00177/MF/DGE/R/DM CE/CSSF du 24/07/2000	Makalo ndi	Tillabéry	Makalondi
24	MEC DOUBARA MMD	13/10/2004	N°001/MEF/CCE/DGEC A/DMCE/CSSF du 05/01/2005	Niamey	Niamey	Niamey
25	IRKOYE GOMNI DE LIBORE	12/04/2001	N° 128/MF/GER/DMCE/CS SFD du 12 avril 2001	Liboré	Tillabéry	Liboré
26	MEC KARHI DE KORNAKA	09/10/2006	Arrêté n°0169/MF/ARSM du 15 mai 2013	Kornak a	Maradi	Kornaka
27	MEC LINGUE DE TERA	05/01/2004	Arrêté n° 0346/MF/ARSM du 18 août 2014	Tera	Tillabéry	Téra
28	MEC HASKE DE TOUKOUN OUS	10/01/1996	Arrêté n 0357/ME/F/DRME DU 1er juillet 1997	Flingué	Tillabéry	TOUKOUNOUS
29	MEC MUTUNCI DE MAYAH	01/08/1998	0129/MF/DGF/DMCE/C SSF	Mayahi	Maradi	Mayahi
30	MEC « MSP »	30/11/2003	N° 575/MEF/CCE/DGECA/ DMCE/CSSF du 26/12/2006	Niamey	Niamey	Niamey
31	MECAT ANFANI TALAKA	20/11/2010	N° 0194/ARSM du 17 Mai 2012	Maradi	Maradi	Maradi
32	MEC ARZIKI MATA	30/06/2010	N°0245/MEF/ARSM	Dosso	Dosso	Dosso
33	MEC EMISIKNI	04/12/2000	N°00188//MF/DGE/R/DM CE/CSSF du 5/06/2001	Agadez	Agadez	Agadez
34	GANI FINANCE SA	25/04/2019	Arrêté n°000177/ARSM/MF du 25/04/2019	Niamey	Niamey	Niamey



35	<b>CECA N GOR</b>	<b>18/02/2002</b>	<b>Arrêté N° 00137 MF/DGP/DMPCE/CSSF D</b>	<b>Diffa</b>	<b>Diffa</b>	<b>GOUDOUMARIA</b>
36	<b>TADAMOU N SA</b>	<b>19/03/2020</b>	<b>Arrêté n°000116/2020/ARSM/M F du 19 mars 2020</b>	<b>Niamey</b>	<b>Niamey</b>	<b>Niamey</b>
TOT AL						